



15ème législature

| | | |
|---|---|--|
| Question N° : 40242 | De M. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise - Bouches-du-Rhône) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Transition écologique | | Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires |
| Rubrique >fonctionnaires et agents publics | Tête d'analyse >L'École nationale des techniciens de l'équipement ne doit pas fermer | Analyse > L'École nationale des techniciens de l'équipement ne doit pas fermer. |
| Question publiée au JO le : 20/07/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 12/10/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon alerte Mme la ministre de la transition écologique au sujet de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE). En effet, sous couvert de réorganisation et d'« évolution des formations », il s'agit purement et simplement d'une fermeture à court terme de cette école unique en son genre, implantée à Aix-en-Provence et à Valenciennes. Le personnel de l'ENTE a été averti en mai 2021 par visio-conférence et sans aucune concertation préalable. Elle est la dernière cible en date d'une logique de long terme. En effet, le dogme austéritaire a provoqué une saignée sans précédent dans le périmètre du ministère de la transition écologique. Les opérateurs publics en charge de la recherche, de l'ingénierie et de l'expertise ne sont pas épargnés. Depuis 2014, Météo France a perdu 600 postes. 633 postes ont été supprimés au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). On peut aussi citer les 285 postes retirés aux agences de l'eau, les 250 supprimés à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), sans compter les 1 200 équivalents temps pleins ôtés à l'Office national des forêts (ONF). Au total, depuis 2017, 15 % des effectifs ont été supprimés. Pourtant, le changement climatique est commencé et il est irréversible. On doit donc dès à présent lutter sur deux fronts. D'une part, il faut hâter la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela implique de planifier la bifurcation radicale des modes de production et de consommation. D'autre part, il faut s'adapter à cette nouvelle donne climatique. Les récentes inondations en Belgique et en Allemagne sont une nouvelle terrible alerte sur l'urgence à agir. On a besoin de toutes les forces et savoir-faire disponibles pour y parvenir. À ce titre, l'École nationale des techniciens de l'équipement est indispensable. Depuis bientôt 50 ans, elle forme notamment les secrétaires d'administration et de contrôle ainsi que les techniciens supérieurs, anciens « techniciens de l'équipement » et actuels agents publics dédiés à l'aménagement du territoire et à la transition écologique. Elle forme également des étudiants et des personnes en recherche d'emploi aux métiers de l'aménagement du territoire, notamment auprès des collectivités territoriales. Elle a aussi développé en partenariat la seule licence en France pour la maintenance des routes et des ouvrages d'art. Tant la méthode brutale employée que le motif purement budgétaire sont à déplorer. Par conséquent, il lui demande s'il n'est pas plutôt urgent de revenir sur cette décision afin d'empêcher un pas de plus dans le sabotage des moyens d'action du pays face au changement climatique.